

Treize années de services continus, neuf campagnes, firent allouer à Delfenain une pension de 150 francs qu'il toucha depuis 1806 jusqu'en 1854.

A cette époque, cette légitime rémunération de ses glorieuses années de service fut augmentée par l'empereur. Delfenain qui avait été porté sur le tableau des propositions pour l'Étoile d'honneur, avait toujours espéré l'obtenir; c'était de sa part une ambition bien légitime.

Il est mort au milieu de sa famille; il emporte dans la tombe l'estime de ses concitoyens qui respectaient en lui l'homme éprouvé par les rudes labeurs de la vie.

Quatre vieux soldats de l'empire ont porté à sa dernière demeure ce vétéran de la grande armée.

CONCERT DE TOURCOING.

Le temps nous manque pour rendre compte comme nous le désirerions du magnifique concert qui a eu lieu samedi à Tourcoing. Il est rare de trouver réunis, dans un même programme, des artistes d'une telle valeur. Tout le monde a applaudi M.^{lle} Pouilly au théâtre de Lille, tout le monde la connaît, et pourtant, l'eût-on entendue cent fois, on trouve encore dans son talent quelque chose de nouveau et d'imprévu. Sa première romance a été dite avec infiniment de goût. Elle a enlevé sa part du duo de l'Éclair avec un entrain que partageait du reste M. Dulaurens, qui, dans un duo, s'est montré complètement à la hauteur de son talent.

Dans la grande valse (de Luigi Venzano) M.^{lle} Pouilly a pu développer toutes les ressources de sa voix si facile, si nette, si sûre d'elle-même. Ses vocalises sont bien près d'atteindre à la perfection, cette pierre philosophale introuvable de l'art.

M. Dulaurens, dans ses couplets de la *Fanchonnette*, dans *Raymond*, romance dans laquelle il pose admirablement sa voix bien timbrée, a déployé une science musicale, un goût qui doit satisfaire les plus difficiles. M. Dulaurens est l'un des meilleurs tenors de province et serait encore remarqué à Paris. Sa voix est sympathique et a beaucoup d'ampleur; il va, dit-on, quitter Lille, c'est une perte véritable pour le théâtre.

M. L. Delannoy, violoncelliste, marche à grands pas sur les traces des *Servais*, des *Batta*. Sa fantaisie sur *Lucie* était quelque chose de délicieux. Ses sons ont une pureté remarquable, et son jeu une expression indicible. Ce n'est plus un instrument, c'est un être vivant qui chante, qui parle, qui se plaint; c'est la voix humaine. Sa fantaisie sur la *Fille du régiment* lui a valu comme *Lucie* une véritable ovation.

M. Henri Six a, comme toujours, égayé l'auditoire par plusieurs chansonnettes qui ont été vivement applaudies.

Quant aux *chœurs*, il est presque superflu de dire qu'ils ont été exécutés d'une façon irréprochable. Les *Crick-Sicks* prennent décidément rang parmi les trois ou quatre sociétés les plus fortes de France. Peut-être ont-ils encore gagné depuis leur triomphe de Gand.

Le piano était tenu par M. Verbillé et d'une façon supérieure. N'accompagne pas qui veut; c'est un talent très-rare.

L'heure de mettre sous presse nous talonne. Nous regrettons d'être forcés de nous borner à cette appréciation rapide et trop incomplète. Nous reviendrons à la première occasion sur ces artistes, qui devraient bien se faire entendre parmi nous. Roubaix sera jaloux de Tourcoing.

Il arrivait parfois, quand des voyageurs se présentaient au chemin de fer porteurs de sacs d'argent, que l'administration voulait augmenter le prix de leur place. De là résultaient certains conflits, auxquels une décision ministérielle vient de mettre fin.

A l'avenir, la compagnie ne doit point soumettre à la taxe les sacs d'espèces que les voyageurs peuvent porter avec eux sans gêner leurs voisins de route. Seulement, en cas de perte des valeurs, la compagnie n'est soumise à aucune responsabilité. Il est décidé, en outre, que les sacs doivent on autorise ainsi le transport gratuit, ne doivent pas excéder un poids maximum de 25 kilogrammes.

La ville de Lille a décoré le rond point de son esplanade par une statue en bronze à la mémoire du général Négrier, victime des journées de juin 1848. La ville de Lille comptait le brave militaire comme un de ses enfants. La ville du Mans, où est né le général, va prochainement inaugurer un monument également élevé en souvenir de Négrier.

Le buste du général est posé sur un piédestal orné de deux bas-reliefs. L'un représente le général Négrier recevant la soumission des tribus arabes. Dans l'autre bas-relief, on voit le général en face d'une barricade, tombant frappé d'une balle dans l'aîne; un chirurgien le soutient et un de ses aides de camp ouvre l'uniforme du blessé. On voit à côté du général les trois représentants qui l'avaient accompagné dans sa périlleuse mission; ces trois représentants sont : MM. de Falloux, de Vogué et Charbonnel. Ce dernier a été tué aussi dans ces funestes journées : il était le père de M^{re} Charbonnel, évêque actuel de Toronto. Ce monument, élevé par des souscriptions particulières, doit figurer sur une des places du Mans, il fait beaucoup d'honneur au talent d'un jeune sculpteur de cette ville, M. Damiens, élève de Bonassieux.

Le même artiste a exécuté le monument de M. Talhouet, dans l'église du Lude, et le buste de Scarron pour le Musée du Mans, ville où était né le célèbre écrivain, et où se voit encore sa maison, d'un joli style renaissance, en face de la cathédrale.

La dame Ursule D., meunière dans une commune des environs de Lille, qui avait livré, depuis deux ans, pour plus de 6,000 fr. de blé et de farine à crédit à de pauvres familles de son village, a brûlé, à l'occasion de la première communion de deux de ses enfants, le registre où elle avait inscrit ces sortes de créances, et annoncé qu'elle en fait pleine et entière remise à ses débiteurs.

On peut se faire une idée de la joie et de la reconnaissance des ménages auxquels profitait cette bonne œuvre. On ne saurait donner trop de publicité à de pareils actes.

M. Scheppers, ancien directeur des contributions indirectes, et ayant fait partie, pendant le siège de 1792, du comité de défense de la ville de Lille, vient de mourir à Evreux dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Un commis-voyageur de Lille, que les cors faisaient horriblement souffrir, se les fit couper samedi dernier, dans une commune des environs où il était en tournée, par un charlatan qui lui garantit la cure radicale de ces hôtes incommodés s'il suivait le traitement indiqué, et sur ce, notre homme vendit 1 fr. 50 un pot renfermant un certain onguent dont les effets étaient, ajoutait-il, miraculeux. Le voyageur ne manqua pas, chaque soir, d'observer la prescription du fameux pédicure, mais au bout de trois jours, les doigts de pieds enflèrent et devinrent bientôt noirs.

Il appela aussitôt un médecin qui constata la présence de la gangrène, qu'il ne parvint à comprimer que par les remèdes les plus énergiques. Cet avis profita certainement à bien des gens imprudents qui confient la guérison de leurs cors à des individus qui ignorent, la plupart du temps, la propriété des onguents qu'ils distribuent.

M. L... se trouvant hier à Marcq, voulut dételé son cheval; à peine avait-il commencé cette opération que l'animal, effrayé par certains bruits, prit un grand train de galop, n'étant plus retenu à la voiture que par un seul brancard. M. L..., cherchant à prévenir tout accident, ne lâcha point prise et fut entraîné à une assez grande distance, jusqu'à ce qu'enfin il succombât sous l'excès de la fatigue et non sans se faire une légère blessure au genou. Quelques minutes plus tard une partie de la voiture allait se briser contre un établissement voisin. M. L... se compte heureux d'en être quitte à si bon marché.

Mercredi dernier, les autorités judiciaires furent informées que le nommé J.-B. Desmettre, ouvrier briqueteur au service de M. Salomon, de Fives, venait de mourir, selon toutes les présomptions, des suites de coups qu'il avait reçus le dimanche 12 courant, après midi, dans une rixe survenue entre lui et les nommés Casier père et fils, chauffeurs d'un établissement industriel de Marquette. M. Houzé, médecin à Lille, délégué à cet effet par le parquet, se rendit aussitôt sur les lieux et procéda à l'autopsie du cadavre. M. Baelde, médecin à Tourcoing, le commissaire de police du canton, la gendarmerie et les autorités locales ont assisté à cette opération, qui a constaté que la mort du malheureux Desmettre ne pouvait être attribuée aux coups qu'il avait reçus dans la lutte de dimanche dernier, comme le bruit s'en était d'abord répandu, mais bien aux suites d'une maladie dont il souffrait depuis longtemps. Il résulterait de l'enquête sur les causes de la rixe, que l'on ne pourrait pas attribuer les premiers torts aux adversaires du défunt.

La justice poursuit ses investigations.

Une députation, prise parmi les membres du conseil municipal de Cambrai, vient de partir pour Paris, à l'effet de présenter à S. Exc. le ministre de la guerre un projet qu'à la ville de Cambrai d'ouvrir une cinquième porte, afin de rendre plus faciles les communications avec le futur embarcadere.

L'enseignement vient encore de perdre un de ses vétérans. M. Jean-Louis Vandomme, maître de pension à Coulomb, est mort âgé de quatre-vingt-six ans. Ancien élève boursier du collège de Saint-Bertin, M. Vandomme devint suspect aux hommes de la révolution et fut réduit à se cacher et même à s'expatrier. Plus tard, lors de la réouverture des écoles, il fut nommé maître d'études et professeur suppléant au collège de Saint-Omer, puis professeur de rhétorique à celui de Poperingues. C'est de là qu'il revint dans son pays natal fonder une maison d'éducation qu'il a dirigé pendant plus de quarante années et qui existe encore. Frappé dans sa fortune, vers la fin de sa carrière, par suite de sa charité inépuisable, on put voir alors combien ce digne vieillard, cet excellent maître, était aimé et estimé de ses anciens élèves.

Tous, par un sentiment spontané, se réunirent et se cotisèrent pour le mettre à l'abri du besoin et lui témoigner leur reconnaissance bien méritée. Aussi longtemps que sa fortune le lui permit, il fut le père des pauvres de sa contrée. Aussi emporte-t-il leurs regrets dans la tombe

ainsi que les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Le *Mémorial de Courtrai* contient la description du désordre arrivé à la station du chemin de fer à Courtrai, lundi dernier, faute de salle d'attente pour les voyageurs. — C'était jour de foire, la grêle tombait à flots, il fallut la force armée pour arrêter le désordre. Qu'attendra de plus l'administration du chemin de fer pour mettre à l'abri les voyageurs?

Voici, pour constater l'âge d'un cheval après qu'il a passé neuf ans, un moyen que beaucoup de nos lecteurs ne connaissent pas sans doute :

Quand un cheval est âgé de plus de neuf ans, une ride paraît au coin supérieur de la paupière inférieure, et chaque année une autre ride bien marquée se forme successivement. Ainsi, lorsqu'un cheval a trois rides à cette place, il est âgé de douze ans.

On voit que, par ce moyen, pour reconnaître l'âge d'un cheval, il s'agit d'ajouter au nombre neuf le nombre de rides qui apparaissent. C'est à un habitant d'Alabama auquel on doit cette curieuse observation. Il prétend que ce moyen est infaillible. Dans tous les cas, le fait est d'une vérification facile, et s'il est vrai, on pourra préciser l'âge d'un cheval au-dessus de neuf ans, ce qui parfois ne laissait pas que d'être embarrassant et souvent impossible à l'inspection des dents, seul moyen que l'on avait jusqu'à présent.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

Nouvelles & Faits divers.

Une lettre, adressée au *Lloyd* de Londres, vient de révéler un affreux drame maritime. Cette lettre, datée du 14 mars, est écrite de Stavanger (côte de Norvège). En voici les passages saillants :

« Le 2 courant, un pilote rencontra, à trois milles au large de Keim, près de Stavanger, un navire démanté et coulé jusqu'à fleur d'eau. Etant monté à bord, il trouva sur l'avant six cadavres, qu'il emporta à terre, et un septième, qu'il fut obligé de laisser dans la cale. Un de ces cadavres avait sur lui un livre anglais de prières, sur lequel était écrit : « Joseph Bell, Slot street, Bull, 1840, » et sur un autre on trouva une montre à double boîte, avec le nom gravé de J. Buxton.

« Le bruit de cette triste découverte s'étant répandu, on se rendit à bord du navire, et l'on put recueillir des renseignements plus précis, comme, par exemple, des papiers constatant que ce malheureux navire n'était autre que le *Holingen*, se rendant de Narva à Gainsborough, avec un chargement de planches de sapin et de diverses autres marchandises. Il ne restait plus à bord aucune provision, et l'on en conclut que l'équipage a dû périr d'inanition.

Ce qui semble donner encore gain de cause à cette supposition, c'est que, circonstance horrible à mentionner! un des cadavres portait des marques de mutilation, comme si on lui eût enlevé de la chair pour s'en nourrir. En outre, la mort de ces malheureux semblait remonter pour quelques-uns à assez longtemps, pour d'autres à peu de jours seulement.

« Dans ce douloureux sinistre, en admettant que l'équipage se soit trouvé à court de provisions ou qu'il lui eût été impossible d'y atteindre le navire étant plein d'eau, on a lieu néanmoins de s'étonner que, sur une route maritime aussi fréquentée que celle de Narva à Gainsborough, et pendant les cinq ou six jours qu'a pu durer l'agonie de ces malheureux, aucun navire ne se soit trouvé en vue pour leur porter secours et les empêcher de mourir de faim. »

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

tissement et ne vous fiez pas trop à votre puissance; songez qu'elle ne réside pas uniquement dans votre bras, mais aussi dans la main de milliers d'individus qui aujourd'hui vous portent aux nues et demain passeraient, en se raillant, devant votre cadavre mutilé. — Le jeu que vous jouez est dangereux, jeune homme, dit-il après une pause. Vous, naguère encore si paisible et si insouciant, vous sortez tout-à-coup de votre léthargie, vous vous montrez hardiment sur la scène périlleuse et y restez inébranlable, comme si cette place était votre légitime héritage. La partie peut être heureuse, mais la chance peut tourner.

— Vous me portez beaucoup trop d'intérêt; ma position vous inspire-t-elle réellement tant d'inquiétude, ou votre instrument vous a-t-il échappé trop vite de la main et s'est-il déjà élevé trop haut?

— Je pensais, Artevelde, répondit Vandembosch avec sang-froid, que nous nous étions entendus sur ce point, que le pouvoir est votre partage, et que l'or deviendrait le mien. Nous sommes amis et, si Dieu le permet, nous ne cesserons jamais de l'être, et il est vraisemblable que je me maintiendrai ou tomberai avec vous; je ne puis donc vous voir avec indifférence marcher aveuglément à votre perte.

— Alors, séparez votre sort du mien, dit froidement Artevelde. Vous savez à quoi je me suis voué en me plaçant à la tête du peuple, et tout n'est qu'un jeu facile pour quiconque ne craint pas la mort.

— Si elle mettait un terme à tout, Philippe, reprit Pierre — et son regard perçant s'assombrit — mais là —

— Ce qu'il y a par-delà est enveloppé de

ténèbres et ne doit pas nous inquiéter, répondit le jeune homme avec feu.

VI.

Les syndics des trois métiers, qu'Alice avait décidés à intervenir en faveur de son père, s'étaient rendus auprès d'Artevelde l'après-midi avant que la redoutable cloche ne sonnât, mais ils ne l'avaient pas trouvé chez lui. Ils s'y présentèrent une seconde fois et ne le rencontrèrent pas encore. Probablement que, instruit du but de leur démarche, il voulait éviter de s'entretenir avec eux.

Ce fut seulement vers le soir qu'Artevelde fit donner au peuple le signal du rassemblement et quitta sa maison, accompagné de sa garde. Cette fois il ne se montra pas en public avec son faste habituel. Un simple surtout de laine noire (comme avait coutume d'en porter le plus petit bourgeois) autour duquel il avait ceint son large glaive, et la toque blanche des Chaperons, c'étaient là tous ses ornements; mais ce costume des plus simples recouvrait une cuirasse sans laquelle il ne sortait plus.

Il entra dans l'assemblée, le visage sérieux et presque sombre, et y fut accueilli avec joie, mais avec moins d'enthousiasme que de coutume. Ses regards firent rapidement le tour du cercle, et il s'aperçut bientôt que, contre l'usage, les corporations des tisserands, des pêcheurs et des bateliers se tenaient ensemble et étaient plus nombreuses que d'habitude; il ne s'en inquiéta pas, mais il fut contrarié de ne voir Vandembosch ni à l'endroit où il se plaçait d'ordinaire, ni ailleurs.

Quand les trois coups sur le bassin de métal eurent ramené le silence et qu'il eut gravi la

petite élévation d'où il avait coutume de haranguer le peuple :

— Concitoyens et amis, dit-il, je vous ai rassemblés aujourd'hui pour vous informer que le comte de Flandre marche de nouveau sur notre ville avec son armée. Que chacun prépare donc ses armes et se tienne prêt à entrer en campagne, car j'espère que nous ne l'attendrons pas derrière nos murailles; les Gantois sont trop polis pour ne pas aller à sa rencontre. Quiconque veut me suivre dans une expédition guerrière hors des murs de la ville n'a donc qu'à se faire inscrire; toutefois, l'exécution de mon projet n'exige pas plus de 10,000 hommes en état de porter les armes. — Il y a aussi des traites qui ont établi derechef des intelligences secrètes avec le comte, des hommes qui regardent la société de leurs concitoyens comme trop vile pour qu'ils dépensent ici leurs richesses, et qui aimeraient mieux s'asseoir humblement à la table des grands et les voir disputer en bonne chère les produits des travaux du peuple, que de partager, à leur propre table bien servie, leur superflu avec ceux que la misère accable. Il y en a encore beaucoup dans cette assemblée — poursuivit-il en se tournant vers la corporation des trafiquants — qui verraient plus volontiers la place où je suis, occupée par le comte que par l'ami du peuple. Mais malheur à eux! Avant de voir couler le sang d'un seul véritable fils de la patrie, que des centaines de ces gens périssent par la hache du bourreau!

— Philippe Artevelde! — dit le syndic des bateliers, homme robuste et déjà d'un certain âge, en s'avancant du milieu de sa corporation — nommez les traites; nous connaissons nos concitoyens et savons à qui nous pouvons accorder notre confiance et de qui nous devons nous

défier. Il y a aussi parmi les riches beaucoup de gens honorables qui, dans les temps de misère, n'ont pas oublié les pauvres et ont défendu notre ville en payant de leur personne et de leur bourse. Nommez les traites!

— Maximilien et Roger Evervein! s'écria Artevelde, et il s'avança hardiment jusqu'à la rampe de l'élévation.

Un léger murmure commença à se faire entendre, comme une tempête lointaine, et grossit de plus en plus. Les métiers des tisserands, des pêcheurs et des bateliers s'agglomérèrent, et le bruit devint général; mais il fut bientôt dominé par le son clair et perçant du bassin de métal réclamant le silence.

— Que signifie ce murmure? s'écria Artevelde. Est-ce parce que le sang des traites doit couler? Quiconque ose les défendre n'a qu'à s'avancer.

— Je suis sorti des rangs, dit le syndic des bateliers, pour prendre la parole en leur faveur et pour vous adresser ces questions: Avez-vous entre les mains des preuves certaines contre les deux hommes que nous connaissons pour d'honorables citoyens? Si vous êtes convaincu de leur crime, produisez-en les preuves; mais ne jugez pas de votre autorité privée!

— Je juge par l'autorité que je tiens du peuple, répondit Artevelde avec un calme résolu.

— Si ces hommes, poursuivit le syndic, allaient augmenter le nombre des victimes immolées à la mémoire de votre père, je pense, uessire, que, s'il est au ciel, il ne se réjouirait pas de ce sacrifice, et que, s'il endure les tourments de l'enfer, elles ne le sauveraient pas de la damnation éternelle. Si le sang doit couler, il serait préférable que ce fût pour le